



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 26

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 février 2019

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 22h28

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

FINANCES

DC.19.001 - Acquisition, livraison et installation de mobiliers

Conformément à la délibération du conseil municipal du 30 juin 2014 N° DL14.095 et de la convention constitutive modifiée du groupement d'intérêt public APPROLYS, le groupement d'intérêt APPROLYS a cédé à la ville d'Ingré l'appel d'offres relatif à la fourniture, la mise en œuvre et la maintenance d'une solution de dématérialisation des procédures de marchés publics.

Le marché a été attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse :

ENTREPRISE
AWS

Le marché est conclu pour une période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. Il pourra ensuite être reconduit 3 fois pour une durée totale de 4 ans.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

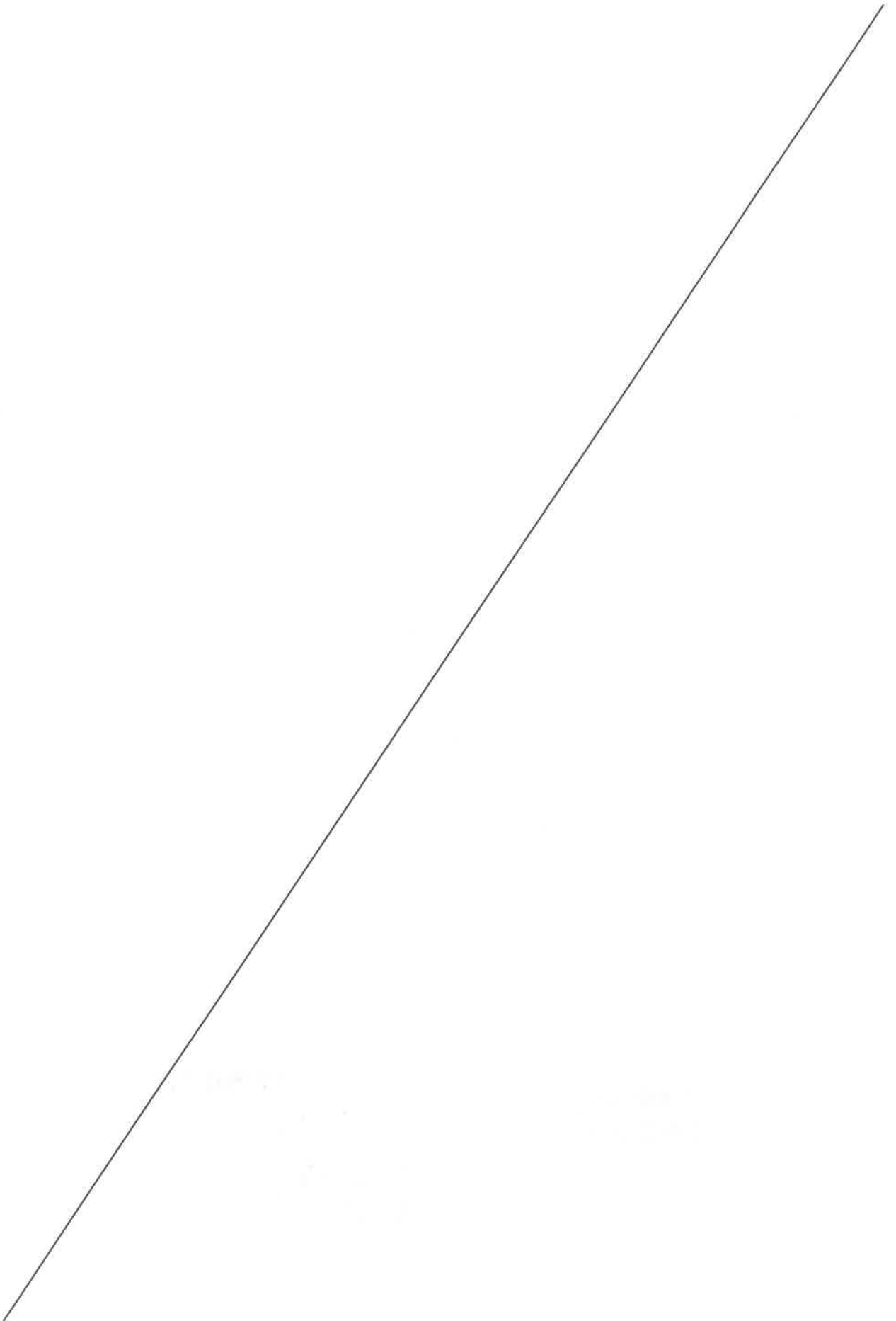
INGRE, le 7 mars 2019

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **12 MARS 2019**
Publication le : **12 MARS 2019**
Notification le : **12 MARS 2019**



Le Maire

Christian DUMAS



Acte à classer

DC-19-001

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-03-12T10-26-27.00 (MI215710344)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20190226-DC-19-001-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : acquisition, livraison et installation de mobiliers

Date de décision : 26/02/2019



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.6. Autre décision concernant les marchés publics.Acte : DC.19.001-FIN- Acquisition-
livraison et installation de
mobiliers.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/03/19 à 10:26

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 12/03/19 à 10:26

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 12/03/19 à 10:33